

Communiqué de presse

Artisanat du bâtiment / Partenariat / Formation

La CAPEB et VELUX France renouvellent leur partenariat pour renforcer les compétences des entreprises artisanales du Bâtiment

Paris, le 5 décembre 2014 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et VELUX France, spécialiste des entrées de lumière par le toit (notamment les célèbres fenêtres de toit), reconduisent aujourd'hui leur accord de partenariat. Ce dernier permettra de continuer à favoriser l'accès des professionnels du Bâtiment à des solutions techniques adaptées tant en matière d'installation que de vente dans le domaine de la rénovation énergétique des logements.

Reconduire un partenariat efficace

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et Michel Langrand, Président de VELUX France, officialisent le 5 décembre 2014 la reconduction de la collaboration entre la CAPEB, via Béranger Développement, et VELUX France par la signature d'un accord.

Ce partenariat permettra aux professionnels de disposer de solutions efficaces pour la mise en œuvre des produits VELUX participant à l'amélioration énergétique des logements.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « *Ce partenariat est l'un des premiers conclu par la CAPEB. Je suis heureux de continuer aujourd'hui cette stratégie qui porte ses fruits sur le terrain et répond de façon pratique aux enjeux des entreprises artisanales du Bâtiment en les incitant à s'engager dans la rénovation énergétique tout en leur fournissant une aide à la vente et à la mise en œuvre sur le chantier.* »

Michel Langrand, Président de VELUX France, déclare : « *Notre ambition est de conjuguer les expertises pour contribuer au vaste programme national de rénovation énergétique et d'amélioration du confort de vie. Dans cette perspective, je suis très heureux de renouveler notre partenariat avec la CAPEB, et à travers elle, avec les entreprises artisanales tant nos actions au quotidien seront clé pour relever les enjeux d'aujourd'hui et de demain.* »

Renforcer les compétences des artisans en matière d'installation et de vente

Le partenariat reprend les trois axes de l'accord précédent :

- Améliorer la connaissance des produits VELUX pour les entreprises artisanales du Bâtiment avec un catalogue, des formations et une ligne téléphonique d'assistance chantier qui reçoit déjà 4 000 appels par mois.
- Aider les entreprises artisanales du Bâtiment à promouvoir auprès de leurs clients les solutions VELUX d'amélioration de la performance énergétique et du confort de vie, en élaborant des argumentaires de valorisation des produits à fortes valeurs ajoutées.
- Inciter ces entreprises à obtenir la qualification ECO Artisan RGE, (à ce jour on dénombre 4 933 sur l'ensemble du territoire national), à se former via le dispositif FEEBAT et demain avec le module RENOV, à découvrir l'offre ECO Rénovation et à prendre en compte les enjeux de prévention autour des solutions VELUX.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 370 042 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***

- 699 157 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment

-et 69 800 apprentis, soit 81% des apprentis du Bâtiment

qui réalisent :

- 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63% du CA du Bâtiment,

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ce chiffre (370 042) ne comprend pas les 114 372 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 81 203 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2014 »

La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

A propos de VELUX France :

Créée en 1964, VELUX France est une filiale du Groupe VELUX, spécialiste de la fenêtre de toit. En cinquante ans, son produit leader a séduit des millions d'utilisateurs et permis de donner une nouvelle destinée aux combles pour les transformer en espace de vie sains et lumineux.

Une aventure commerciale complétée par une implantation industrielle dès 1976 pour répondre à une demande croissante et une fabrication « made in France ». La société n'a cessé d'accroître ses performances et d'augmenter ses équipes. VELUX France investit fortement dans son capital humain pour se développer et perpétuer sa culture d'entreprise modèle qui offre des produits et services utiles à la société. La société VELUX France s'est vu décerner le prix BESTWORKPLACE au titre des années 2008, 2012 et 2014 dans un palmarès national.

Contacts presse

Pour VELUX

Caroline Courteau/Claire Pottier, Service communication de VELUX France

01 64 54 22 30 : caroline.courteau@velux.com

01 64 54 22 32 : claire.pottier@velux.com

Agence de presse : DELPRAT RELATIONS PRESSE

Pascale Gréhan - Fanny Rouillé

pascalle@relationpresse.com / fanny@relationpresse.com

33 rue du Faubourg Saint Antoine 75011 Paris - 01 71 70 38 38

Pour la CAPEB

Hopscotch : Isabelle Pestourie - Tél : 01 58 65 10 77 - i.pestourie@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 / 77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr
